

Les options proposées aux élèves de 6ème



➤ Les sections sportives scolaires :

Elles concilient études et pratique sportive renforcée. Votre enfant bénéficie, en plus de l'horaire d'EPS, d'un minimum de 3h d'entraînement hebdomadaire. L'inscription dans les sections sportives scolaires est régulée au niveau du collège, avec des exigences de niveau scolaire, de pratique sportive et de motivation.

Les sections sportives proposées :

- **Football**
- **Handball**
- **Voile**

➤ La Classe à Horaire Aménagé de Musique (CHAM)

Cette classe permet de concilier les exigences scolaires avec un enseignement artistique approfondi EN PARTENARIAT avec le conservatoire de Koné. Une convention, entre l'établissement et l'institution artistique, définit le déroulement des activités. L'admission en CHAM est effectuée par une commission (le chef d'établissement, sur avis des professeurs, et les responsables d'enseignements artistiques).

➤ Langue régionale :

Le collège propose aux élèves une langue régionale qui est le : **Païci**.



BONNE RENTREE A TOUS



BP 14
98860 KONE

Tél : 472263
Fax : 477413

Mél :
ce.9830278k@ac-noumea.nc

L'entrée

en

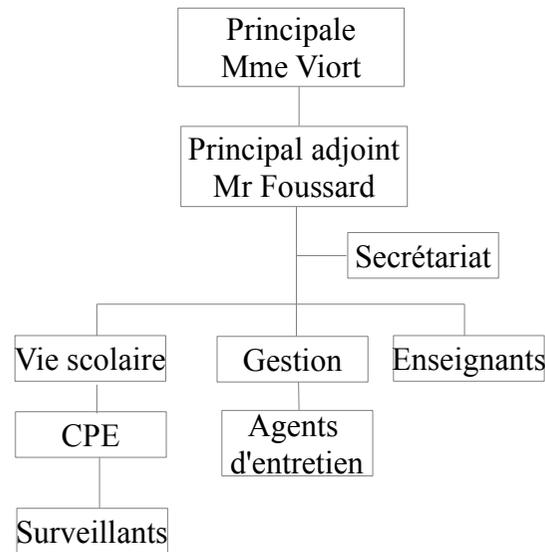
6^{ème}

Pour vous, parents de collégiens, cette entrée 2016 est un événement important de la vie de votre enfant et donc de la votre. Il y a quelques mois encore, il/elle jouait dans la cour des grands. Ses repères étaient assurés dans sa classe de CM2, où il/elle connaissait la plupart des élèves depuis le CP. Aujourd'hui, votre enfant entre au collège et doit s'intégrer dans une nouvelle communauté scolaire, où il/elle est le/la plus jeune, au milieu de camarades venus d'autres horizons.

Le passage en 6ème peut parfois se révéler déstabilisant pour les élèves. C'est pourquoi cette classe est un cycle d'adaptation destiné à mieux préparer votre enfant à devenir autonome, tout en découvrant de nouvelles disciplines enseignées par différents professeurs.

Cette entrée en 6^{ème} entame aussi sa progression vers le baccalauréat : de la 6^{ème} à la 3^{ème} pour les années collèges, de la 2^{de} à la terminale pour le lycée, qu'il soit général, technologique ou professionnel.

Organigramme du Collège



Les horaires par matière

Enseignements	Horaires
Français	4h30 ou 5h
Mathématiques	4h
Anglais	4h
Histoire Géographie Éducation Civique	3h
Science de la vie et de la terre	1h30
Technologie	1h30
Arts plastiques	1h
Éducation musical	1h
Éducation physique et sportive	4h
Accompagnement personnalisé	2h
Heure de vie de classe	10h
Total horaire hebdomadaire	26h30 à 27h

A la différence de l'école primaire où l'enfant avait qu'un seul interlocuteur (maître ou maîtresse), le collégien aura un enseignant différent par matière et parmi eux son professeur principal qui sera là pour le/la guider tout au long de son année.